

Note pour les inscriptions à la section gymnastique de

La Cantalienne



Deux types d'inscriptions :

- Les ré inscriptions pour ceux qui étaient déjà adhérents-licenciés la saison 2022/2023 : le dossier d'inscription doit être ramené au secrétariat **jusqu'au 13/07/2022**. Afin d'éviter l'affluence dans le bureau, nous vous demandons de déposer le dossier COMPLET dans la boîte aux lettres du secrétariat.
- Les nouvelles inscriptions : **le lundi 29 août 2022**, au secrétariat.

Seuls les dossiers complets seront acceptés, tout dossier incomplet lors de la phase des réinscriptions entrainera une nouvelle place libre pour les nouvelles inscriptions et le caractère prioritaire sera perdu.

Voici les documents à fournir dans le dossier d'inscription :

- Le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété (un par personne) si plusieurs enfants inscriptions sur papier libre si besoin,
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique (saison 2022/2023 OU bien de compléter les documents : questionnaire de santé ET l'attestation ci-joints si vous répondez « non » à toutes les questions et/ou si vous aviez fourni un certificat médical la saison 2021/2022),
- Une photo d'identité (nom et prénom de l'enfant au dos),
- Un chèque de cotisation libellé à l'ordre de La Cantalienne (nom et prénom de l'enfant au dos ; possibilité de paiement en deux ou trois chèques, le premier étant retiré en Octobre 2022, le second en Novembre 2022 et le 3^{ème} en Janvier 2023, mais daté du même jour que le premier).

Pour les enfants nés en 2018, possibilité de choisir activité : Gym Eveil, Petits Cantaloups et Mini- Club Natation.

Tarif des cotisations selon l'activité :

Gym compétition	Gym loisir et Eveil (né(e) en 2017-2018)	Bébés-gym (né(e) en 2019-2020)
1er enfant : 127€	1er enfant : 111€	1er enfant : 91€
2ème enfant : 119€	2ème enfant : 103€	2ème enfant : 86€
3ème enfant : 111€	3ème enfant : 95€	3ème enfant : 81 €

Si l'enfant veut pratiquer un 2ème sport au sein du club, veillez à bien le préciser sur le bulletin d'inscription. Pour cette 2ème activité, seul le montant de la cotisation sera demandé et le montant d'une licence supplémentaire si différente de la fédération de gymnastique.

Encadrement : 38 €

Dès le début de la saison, nous accepterons les pass-Cantal, les pass-Région ;

Les Chèques Vacances et les coupons-sports doivent être complétés avec le nom et l'adresse.

Les co-responsables de la section, Cécile et Chloé